

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

ÉDITÉ PAR UN

COMITÉ DE COLLABORATEURS.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS IN OMNIBUS, CHARITAS.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

GÉDÉON DESILETS & Frères,

LISTE DES PRIX

DEGRÉS AUX ÉLÈVES DU

Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières, le 26 Juin 1876.

Distribution des Croix d'honneur et Couronnes

CONDUITE LA PLUS DIGNÉ

Mérite très distingué

CROIX ET COURONNES.

Suite et fin.

Delle Marie LaSalle. Deux 2ds prix : Histoire Ecclésiastique, arithmétique. Un 3e prix : Grammaire franc. Quatre ment. hon. Instruction Religieuse, lecture ang. Géographie, Grammaire ang.

2de DIVISION.

Delle Alice McDougall. Neuf 1ers prix : lecture ang. Grammaire franc. et ang. arithmétique, Géographie, épellation, Histoire de Grèce, écriture, ouvrage au crochet. Trois 2ds prix : Histoire Ecclésiastique, musique vocale et ins. (piano). Deux ment. hon. Traduction, histoire d'Angleterre.

VIÈME CLASSE DE GRAMMAIRE

2de division.

Delle Sara Caron, deux 1ers prix, histoire Ste. Dialogues franc. et ang. Deux 2ds pr. x, instruction religieuse, musique instrumentale (Piano). Trois ment. hon. Grammaire, Arithmétique, Histoire Ecclésiastique.

Delle Antonia Dufresne. Trois 2ds. Prix : Lecture franc. Arithmétique Histoire Ste. Un 3e prix : Lecture ang. Delle Emma Dunn. Un 2d Prix : Lecture ang. une ment. hon. Géographie.

LISTE DES PRIX

DEGRÉS AUX ÉLÈVES DU

Séminaire des Trois-Rivières,

27 Juin 1876.

Prix des anciens professeurs et élèves dicerné à M. Gustave Lamothe, finissant.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Instruction religieuse 1er prix Gustave Lamothe 2e. prix Georges Caron. Ment. hon. Edouard Laféche et Julien Richard.

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

Prix Gustave Lamothe Ment. hon. Edouard Laféche Georges Caron, Julien Richard

Ment. hon. Antoine LeBel, Achelle Leduc et Clovis Mayrand. Amplification Française.—1er prix L. Héroux. 2e prix.—A. Leduc et V. Pager. Ment. hon. Hercule Dorion, A. Trudel. A. LeBel et Clovis Mayrand.

GÉOGRAPHIE.

Prix. V. Pager, A. Trudel; et Ls. Héroux ex-aquo. Ment. hon. A. LeBel, A. Leduc Clovis Mayrand.

CLASSE DE TROISIÈME

Excellence.—Prix Elvide dequise, acc. Egidio Doyois. Instruction religieuse.—1er Prix : Telesphore Gravel A Désaulniers 2nd prix : Egid. Doyois ment. hon. E. Deguise, Nap. Belcourt.

CLASSE DE QUATRIÈME

Excellence.—prix : L. Dessureault acc. H. Grenier. Instruction Religieuse.—1er prix : Léger Dessureault.

CLASSE DE CINQUIÈME

Excellence.—1er prix : Adolphe Boucher Accessit Albert Carette.

Philippe Labranche et L. Tourigny ex-aquo m. h. A. Caruful. H. Caron, A. Carette, H. Gouin. Grammaire anglaise.—1er. Prix John Kenney et A. Gouin, ex-aquo 2em prix A. Caruful et H. Caron ex-aquo. m. h. W. Easton, P. Labranche, H. Leduc, A. Rivard.

Excellence.—1er prix Honoré Gareau, 2e prix François Bouley. Mention Honorable. Henri Désilets, Alexandre Moreau Pierre Neault, Napoléon Houle Pierre Milotte, Philippe St. Arnaud.

Excellence.—Prix Pierre Gagnon. Accessit : Ernest Fuséy. Instruction Religieuse.—1er prix. P. Gagnon et E. Fuséy ex-aquo. 2e. prix G. Dufresne et Albert Désilet ex-aquo. M. h. Adrien Milot, C. Cloutier, Ubald Marchand.

Excellence.—1er prix : O. Genest 2e. O. Massicotte, M. h. Joseph Gareau, Chs. Rousseau, Frédéric Bettez.

Excellence.—1er prix : Georges Baril Baryton 1er prix. Gustave Lamothe 2eme prix Julien Richard. Basse : 1er prix Achille Leduc et Mayrand ex-aquo 2nd prix Louis Héroux et Louis Deshaies.

Excellence.—1er prix : Adolphe Boucher Accessit Albert Carette. Instruction religieuse 1er prix Adolphe Boucher et Alfred Gouin, ex-aquo 2nd prix Edouard Cloutier Olyza Daigeneault. Ludger Tourigny ex-aquo m. h. Joseph Brunelle, Ls. Monton et Jos. Dubois.

Discours sur l'éducation. prononcé à la distribution des prix au Séminaire des Trois-Rivières. LE 27 Juin 1876.

portant les premiers intérêts de la société, mérite en notre temps surtout une grande attention et des soins sérieux. Les fausses doctrines qui circulent de toutes parts, et qui naissent chaque jour de la perversion des intelligences et de la corruption des coeurs, avertissent hautement que toute sécurité serait trompeuse que la route est semée de précipices, et qu'il faut, pour y échapper bien connaître les bornes qui indiquent le droit chemin.

Parents et amis, qui, chaque année, venez à pareille époque encourager de votre présence les membres de cette institution dans leur œuvre éminemment utile, vous avez droit à la reconnaissance publique pour ce concours bienveillant; mais vous avez droit aussi à ce qu'on expose clairement à vos yeux l'enseignement que la jeunesse reçoit dans cette maison.

L'œuvre de l'éducation se résume en ce mot; former l'homme, l'élever. A son entrée dans la vie, il est dans un état, d'impuissance totale, impuissance physique, morale, intellectuelle. Le faire sortir de cet état par le développement des facultés dont il porte en lui le germe; Voilà toute l'éducation.

Mais le cœur et l'esprit, l'âme qui est un reflet de la Divinité sera l'objet d'une culture plus assidue, plus persévérante et plus noble. Cette âme apparait frappée de la malédiction divine, toute couverte de ténèbres épaisses, et portant dans ses plaies profondes, des semences de corruption et de mort.

Avant d'entrer, Messieurs, dans l'exposé des moyens de formation des facultés humaines, il est nécessaire de bien préciser le jeu de ces facultés. La pensée est un fait complexe, qui comprend à la fois l'objectif et le subjectif. L'objet doit d'abord se présenter à l'esprit, l'éclairer et le fortifier, et alors l'esprit s'en empare; en d'autres termes, l'objet se présente à l'intellect passif, et l'intellect actif ou la réflexion en prend connaissance. Pour que cela se fasse cependant, il faut que l'objet soit présenté sous une forme sensible ainsi que l'atteste l'expérience; et voilà pourquoi l'exercice de la pensée n'est possible qu'à l'aide des sens. L'âme est la forme du corps, dit l'Eglise; elle ne peut donc agir que conjointement au corps. Ce n'est pas à dire que l'intelligence ne puisse agir indépendamment de la matière, mais seulement qu'elle ne peut pénétrer la raison intime des choses qu'en s'associant aux données des sens. L'intelligence se tourne constamment vers les images que lui fournit la sensibilité, et ce n'est qu'à cette condition

qu'elle peut pénétrer dans le monde intelligible. Telle est donc la marche de l'esprit: les sens fournissent les images qui accompagnent chaque opération de l'intelligence, puis, advenant l'acte de la réflexion, l'esprit entre en possession de la vérité, la volonté s'attache à cette vérité comme à un bien, et la sensibilité cherche à l'embellir afin de la faire mieux apprécier; après quoi, l'action physique réalise au dehors le résultat de cette opération intérieure. Dans le travail de l'éducation, il nous paraît nécessaire de présenter d'abord à l'esprit de l'enfant des pensées, qui tout en frappant son intelligence, agissent principalement sur sa volonté pour la former et la rectifier. Car, qui ne connaît l'influence de la volonté sur l'intelligence? Qui n'a vu les tristes effets d'un cœur corrompu sur l'esprit le plus pénétrant? D'un terrain fangeux il s'élève continuellement des vapeurs malsaines, qui forment d'épais nuages par lesquels le soleil est bientôt obscurci; ainsi d'une volonté pervertie s'échappe sans cesse une nuée de désirs corrompus, qui voilent la lumière de l'intelligence. C'est donc par cette faculté qu'il faut commencer le travail de formation, puisque c'est d'elle que dépend tout le succès. Et, comme les idées revêtues de formes sensibles, présentées avec leurs apparences et leurs qualités, sont plus au pouvoir de l'enfant que les idées abstraites, il convient de développer en second lieu la faculté qui perçoit ces idées. La route ainsi frayée, il sera plus facile de pénétrer dans les régions de l'abstraction, où l'intelligence s'agrandira par la contemplation de la vérité pure, par la perception des choses simplement intelligibles ou des raisons des êtres. Au reste, il n'échappe à personne que ces trois facultés, étant les diverses puissances d'un principe unique, ne peuvent se séparer absolument, qu'elles ont une action simultanée, et que le développement de l'une ne peut se faire sans l'accroissement des autres. Nous les distinguons cependant et nous les classons, surtout d'après les objets auxquels elles s'appliquent.

La volonté, créée pour le bien, la recherche naturellement. C'est vers Dieu que se portent ses premières impulsions, lorsque l'âme est à peine consciente d'elle-même et de ses besoins; ses plus vives aspirations sont pour lui, c'est de lui qu'elle veut se nourrir comme de son aliment propre. Si nous la voyons souvent se détourner de cet objet divin pour courir après les fantômes d'un bien illusoire, et s'égarer dans les ténébreux sentiers du vice, ne nous en prenons pas à sa nature qui est excellente, mais reconnaissons là les malheureux effets de la dégradation causée par le péché. Originée de Dieu, elle est l'image d'un de ses plus beaux attributs, et sa fin est céleste. Vouloir-nous qu'elle suive fidèlement la voie qui la conduira à cette fin, traçons lui la morale. La morale, voilà l'objet propre de la volonté, c'est en l'appliquant à cet objet qu'on lui donnera la force et la droiture qu'elle doit avoir.

La vie de l'homme sur la terre se passe sur trois théâtres différents qui lui donnent comme autant de faces distinctes; ces théâtres sont la société domestique, la société civile et la société religieuse. Chacune de ces sociétés a ses caractères et ses exigences propres, d'où découlent des devoirs particuliers pour chacun des ses membres; mais toutes trois reposent sur un principe unique, d'où ressortent pour les sujets des obligations communes: ce principe c'est l'autorité et l'obéissance, qui est son corrélatif, comme les deux pôles du monde moral, car toutes les obligations de l'homme viennent de ce qu'il est sujet-né d'une autorité suprême, qui est Dieu. Dieu, créateur de l'homme, a le domaine absolu sur son être, et, comme il le destine à une fin, il peut et doit lui imposer les moyens d'y arriver, c'est là la raison de tous nos devoirs. Dieu commande et l'homme obéit, voilà tout l'ordre moral.

Il n'y a donc qu'une seule autorité, puisqu'il n'y a qu'un seul créateur; et si, en outre des devoirs que nous devons rendre directement à Dieu, il y en a d'autres qui s'imposent à notre volonté, c'est que cette autorité suprême ne commande pas toujours par elle-même. Elle se sert souvent, pour nous manifester ses volontés d'intermédiaires en qui elle repose ses droits, et envers lesquels nous devenons liés par des obligations particulières. Ces intermédiaires, ou délégués de Dieu, sont d'abord le père dans la famille, le chef dans l'Etat, le Pontife Romain dans l'Eglise. Bornés dans leur puissance d'exécution, ceux-ci ont besoin d'aides qui agissent et commandent sous eux, et qui sont plus ou moins nombreux suivant l'étendue de la société où ils se trouvent. Pour cela, ils participent de la même autorité mais à un degré d'autant plus restreint, qu'ils s'éloignent plus du centre du pouvoir. Ainsi se constitue, dans les trois sociétés que forment les hommes ici-bas, la sublime hiérarchie du pouvoir dont le sommet est toujours Dieu et Dieu seul; en raison duquel nous sommes tenus de plier notre volonté sous le commandement: *Omnia potestas à Deo*. Tout pouvoir vient de Dieu, dit St. Paul.

Voilà, Mrs. ce qu'il importe d'inculquer de bonne heure à jeunesse, surtout dans ces temps où le principe d'autorité est partout méconnu et foulé aux pieds. On laisse de côté les devoirs, on ne parle plus que de droits, et oubliant que le droit n'existe qu'en vertu du devoir, on veut tout courber sous ses caprices: ce qui aboutit en définitive à la reconnaissance d'un seul droit, qui seul commandera, asservira et écrasera tout, le droit de la force. Que Voulez-vous? si l'autorité ne vient pas de Dieu, d'où vient-elle? De l'homme sans doute, elle ne peut venir d'ailleurs. Mais vous êtes homme comme moi, vous êtes mon égal, et vous voulez me commander, de quel droit le faites-vous? Vous êtes le plus fort? Je le veux pour le moment; mais cette force, je la combattrai, je conspirerai contre elle, je l'affaiblirai en la divisant, et je la renverserai.

rai pour régner à mon tour, jusqu'à ce que moi-même je sois renversé. Qu'avez-vous à dire? Le droit passe avec l'épée, et je puis comme vous me saisir du glaive et triompher par lui. Une seule chose peut me faire obéir volontairement et fidèlement c'est le sentiment du devoir, c'est la voix de ma conscience. Dites-moi que vous tenez l'autorité de Dieu que c'est en son nom que vous me demandez, montrer vous exécuteur fidèle de ses volontés sur moi, et je me courbe sous votre parole; j'obéis même avec joie et avec amour, et fidèle dans ma soumission, comme vous êtes juste, doux, paternel dans votre commandement, je vivrai heureux en votre société dans l'harmonie de la paix.

Ainsi, nécessité de graver d'abord profondément dans l'esprit et le cœur de l'enfant cette grande loi de l'obéissance, sans laquelle il ne peut pas même être sociable, et qui devra le régir sur tous les théâtres de sa vie.

Mais à ce devoir commun aux trois sociétés humaines, viennent s'ajouter des devoirs particuliers à chacune d'elles. Dans la famille, on l'on touche encore aux sources mêmes de la vie, où toutes les forces sont retenues et resserrées par les doux liens de la paternité, toutes ces obligations paraissent se résumer dans l'amour. Que ce sentiment soit fortement imprimé dans le cœur de tous les membres de la famille, et toutes les vertus domestiques en jailliront comme par un épanouissement naturel.

Dans la société civile, c'est le dévouement, l'esprit de sacrifice, qui se place après le respect de l'autorité; et cela trouve sa raison dans la nature même de l'association. L'association en effet n'est autre chose que la mise en commun des lumières et des ressources individuelles, la réunion des forces particulières en vue du bien général. Mais pour que l'intérêt public passe avant l'intérêt privé, sans quoi on ne peut espérer d'harmonie sociale, il faut des cœurs capables de sacrifices, des âmes nobles qui sachent s'immoler pour la cause commune jusque dans leurs affections les plus chères et leurs préjugés les plus légitimes. Que l'on comprend bien l'importance d'un tel devoir, quand on voit comme aujourd'hui tant de déchirements dans le corps social, tant de jalousie qui s'épient et se trompent, tant d'ambitions qui se supplantent, tant de misérables vanités qui s'étalent au détriment du mérite, et qui ne craignent pas même de sacrifier des principes ou des intérêts majeurs pour une satisfaction d'amour propre! De l'esprit de dévouement résulte pour la société un déploiement de vertus civiles, qui assure l'appui mutuel de toutes les forces, l'accord de tous les ressorts, le jeu sûr et facile de tous les ressorts, et en dernier résultat la prospérité publique avec le bonheur particulier.

A continuer

LES TROIS-RIVIERES.



JEUDI 6 JUILLET 1876.

LES ZOUAVES PONTIFICAUX Aux Trois-Rivières.

En ce temps où toutes les grandes causes sont négligées et où tant de cœurs indifférents semblent avoir oublié les souffrances de l'Immortel Captif du Vatican, une démonstration comme celle dont les anciens soldats du Pape viennent d'être l'objet en cette ville, non seulement honore la population qui y a pris part, mais encore manifeste hautement cet esprit d'attachement pour l'Eglise qui a toujours fait la gloire et la force du peuple canadien. L'assemblée générale de l'Union Allet" offrait à la vieille cité trillarienne l'occasion de traduire publiquement son amour pour Pie IX et ses sympathies pour la cause pontificale; elle l'a fait avec un enthousiasme sans égal, et nous n'avons pu nous défendre d'un légitime orgueil en voyant cette grande manifestation catholique si honorable et pour notre ville et pour toute la province. En effet il n'y a qu'un seul nom qui puisse faire vibrer aussi fortement dans les cœurs toutes les fibres de l'amour filial, celui du père commun des fidèles, l'Immortel Pie IX; il n'y a qu'un seul drapeau qui puisse entraîner aussi fortement les cœurs, c'est le drapeau blanc et or des Vicaires du Christ, parce qu'il est, pour les individus comme pour les nations, le symbole de la justice et du droit. On ne peut en avoir de preuve plus évidente que cette foule enthousiaste de cinq à six mille personnes qui, samedi soir, se pressaient au débarcadère pour acclamer le drapeau pontifical et l'uniforme de ses défenseurs. Lorsque le bruit du canon et les fanfares du régiment des zouaves, sonnées par la bande des élèves du Séminaire, annoncèrent l'arrivée du vapeur qui nous amenait les défenseurs du Pape, ce fut une explosion spontanée de cris de Vive Pie IX! vive les Zouaves!

La ville entière était là pour souhaiter la bienvenue à l'Union Allet et donner, par sa présence, un témoignage public de chaleureuses sympathies aux défenseurs du vicar de Christ. Les zouaves du diocèse des Trois-Rivières attendaient au débarcadère leurs anciens camarades, et après quelques instants donnés à l'échange de cordiales poignées de mains, on se forma en ordre de marche pour défilé par les principales rues de la ville et se rendre au séminaire des Trois-Rivières où devait avoir lieu une soirée dramatique donnée en famille par les am-

teurs de l'Union Allet". Le drapeau de la Puissance ouvrait la marche suivie de la bande des élèves du Séminaire; puis venait en grande tenue les compagnies des sapeurs et des pompiers trillariens; enfin la bande de l'Union Allet", le drapeau pontifical, les zouaves en uniforme, avec leur drapeau rapporté de Rome, suivis des autres membres de l'Union.

Le défilé fut une véritable marche triomphale à travers la ville. Une foule immense et enthousiaste était échelonnée sur les parcs; la rue principale de la ville avait été richement pavée avec couleurs pontificales et deux superbes arcs de triomphe ornés de verdure et de draperies complétaient le décor. L'un des arcs portant l'inscription, Vive Pie IX; sur le front de l'autre, se déployait la devise des pontificaux canadiens, *Aime Dieu et va ton chemin*, couronné de la tiare et des clefs.

Rendu au séminaire, la vaste salle destinée à la représentation et brillamment décorée, fut bientôt remplie par un auditoire d'élite. Un drame, intitulé *Jan le mandt* et une comédie, *un habit par la fenêtre*, intéressèrent au plus haut point l'assistance et provoquèrent d'étonnantes applaudissements. Tous les amateurs qui ont figuré dans ces pièces se sont montrés de première force et ont littéralement enlevé l'auditoire; les rôles principaux ont été rendus par MM. Martin, McGown, Marion, Fréchet, Prendergast, Lefebvre et Renaud.

Après cette charmante soirée, une procession aux flambeaux, organisée par les sapeurs et les pompiers trillariens, accompagnés les zouaves jusqu'au vapeur qui les avait amenés. Ces myriades de lumières se reflétant sur les brillants uniformes, les joyeux fanfares, la foule nombreuse qui suivait, présentait un spectacle vraiment féerique. Avant de se disperser, la foule cria des vivats enthousiastes pour le Pape, les Zouaves, les Montréalais et les trillariens.

Le lendemain matin, l'Union Allet se réunissait dans la chapelle du Séminaire pour assister au saint sacrifice de la messe qui fut offert par le Rvd. Mess. E. Dussault, assisté du Rvd. P. Garceau S. J. et de M. A. Blondin, Eccl. tous anciens sous officiers de zouaves. Après la messe le très Rvd. Chs. O. Caron adressa une éloquentة allocution aux zouaves. Par une inspiration aussi délicate que bien appropriée à la circonstance, l'éminent orateur choisit pour texte cette invocation *Per lucem semitam duc nos quod tendimus*, tirée de l'hymne au St Sacrement et cette parole de St. Augustin, *Ama et fac quod vis*. Rapprochant ces textes à la devise des pontificaux canadiens, *Aime Dieu et va ton chemin*, qui en est en quelque sorte une fidèle traduction, il développa avec fréquence le sens de ces paroles appliquées aux défenseurs de la Paupé et engagea ses auditeurs à rester toujours fidèles à cette belle et noble devise.

Un goûter attendait les zouaves au sortir de l'office. L'honneur lui fut militairement fait, puis les membres de l'Union se constituèrent en assemblée générale pour entendre le rapport de l'année expirée et faire l'élection de ses officiers pour l'année courante.

Après l'ouverture de la séance, M. le Président-Général, le Chevalier A. LaRoque, fit lecture de son Rapport. Ce travail contenait, outre l'exposé des œuvres de l'Union, de magnifiques considérations sur les événements du jour en rapport avec la cause pontificale. M. le Chevalier LaRoque fut souvent interrompu dans sa lecture par de chaleureux applaudissements et le Rapport fut adopté à l'unanimité.

Après quelques motions rappelant le souvenir des camarades d'outre-mer et renouvelant les protestations de l'Union Allet" contre les iniquités sacrilèges commises chaque jour à Rome, on procéda aux élections. Le choix désigna à l'unanimité M. le chevalier Alfred Prendergast de Montréal, comme Président Général et M. E. Tassé, d'Ottawa comme Vice Président; trésorier, M. Napoléon Houleau, de la section de Montréal; secrétaire, M. J. B. Monnier de la section de Montréal.

Conseillers: MM. G. A. Drolet, A. LaRoque, J. McGown, Napoléon Renaud, Napoléon II. Beaulieu, Napoléon Archambault, Georges Desjardis et Théodore Sauvageau.

L'assemblée générale terminée, tous les membres furent conviés à un magnifique Banquet offert par l'Union Allet elle-même. Si une table somptueusement servie fut jamaise entourée de joyeux convives, ce fut bien à ce banquet où la vieille amitié du Régiment et cette franche gaieté militaire occupaient les premières places. Le Très Rvd. C. O. Caron, ayant à ses côtés M. le Chanoine E. Moreau, aumonier des zouaves, les officiers de l'Union, plusieurs membres du clergé et les membres honoraires, présidait le Banquet.

Lorsqu'on eut fait honneur au dîner, M. le chevalier Prendergast proposa un toast à Pie IX et à l'Episcopat. Ces deux saines furent accueillies par des acclamations enthousiastes. Le Rvd. Mes. Duguay, vicaire aux Trois-Rivières et ancien zouave, répondit à la première.

Prendant dans son cœur de zouave et de Prêtre tous les sentiments d'amour et d'admiration qu'y avaient fait naître les grandes actions de l'Immortel Pontife de l'Inmaculée Conception et de l'Infaillibilité, l'orateur les exposa avec tant d'éloquence et d'entraînement que son discours fut interrompu par une suite continue d'applaudissements les plus chaleureux.

En réponse au toast des Evêques, M. le Chevalier G. Désilets montra ce que l'episcopat avait fait pour le Régiment des zouaves, et plus particulièrement la sollicitude dont les Evêques du Canada avaient entouré le mouvement pontifical dans la Province de Québec.

Le Très Rvd. C. O. Caron présenta ensuite le toast du Régiment et il le fit avec toute la délicatesse et l'éloquence qu'on lui connaît. M. McGown y répondit avec un ra-

re bonheur et provoqua des acclamations et des applaudissements prolongés. Enfin M. N. Renaud termina le Banquet en proposant la santé des citoyens et des zouaves des Trois-Rivières. On ne peut être ni plus dévoué, ni plus sympathique que l'a été M. Renaud aussi les convives trillariens lui ont-ils chaleureusement témoigné leur gratitude.

La fête touchait à sa fin, le moment du départ allait sonner. Avant de se séparer, les zouaves se rendirent à la cathédrale pour renouveler la consécration au Sacré Cœur qu'ils font, comme corps, chaque année. La vue de tous ces jeunes gens, pieusement agenouillés devant l'image du Sacré-Cœur et répétant l'acte de consécration, réentée à haute voix par un de leurs, offrait un spectacle aussi beau qu'édifiant.

Bientôt après toute la population se pressait de nouveau sur le boulevard et les quais pour assister au départ, et donner un dernier témoignage d'affection aux zouaves. Ce fut au bruit du canon, au milieu des acclamations et des vivats, que le vapeur, qui ramenait les membres de l'Union Allet à Montréal, s'éloigna de notre Port laissant dans toute notre population les plus chers souvenirs et un redoublement d'affectueuses sympathies pour les zouaves du Pape.

Union-Allet, SECTION DES TROIS-RIVIERES,

A une assemblée des membres de cette section tenue le 4 juillet de chaleureux remerciements ont été votés à l'unanimité aux Mrs. du Séminaire des Trois-Rivières, à l'abbaye des évêques, aux Compagnons de Sapeurs et de Pompiers, à Mess. les marchands de cette ville et à tous les citoyens pour leur bienveillance et généreux concours dans la cordiale réception faite aux Zouaves les 1 et 2 juillet courant.

J. PANNETON, V. Président local.

Séminaire de Nicolet.

Le 27 Juin dernier avait lieu la distribution solennelle des prix au séminaire de Nicolet. La séance fut très intéressante et très variée; un grand nombre de Mess. du clergé ainsi qu'un auditoire nombreux assistèrent. La séance était présidée par le Très Rvd. Chs. O. Caron, V. G. des Trois-Rivières. Deux pièces dramatiques, entremêlées de chants magnifiques et de musique comme sait en faire l'habile professeur M. de Chatillon, furent rendus avec beaucoup de talent. Un discours sur la doctrine St. Thomas fut ensuite prononcé par un élève. Cet habile et éloquent travail fut couronné d'applaudissements.

La distribution des prix fut faite ensuite, puis M. le Grand Vicaire Chs. O. Caron adressa quelques paroles de félicitations et d'encouragements aux élèves et la séance se termina par l'annonce de l'ouverture des vacances.

Départ de la consécration de Notre-Dame, St. Roch de Québec.

La distribution solennelle des prix qui, d'ordinaire couronne les dix mois d'étude n'a pas eu lieu, cette année, au Couvent de St. Roch. Les élèves ont fait généreusement le sacrifice des récompenses (aux à leurs labeurs, ou faveur des incendiés du Quartier Montcalm; elles ont aussi renoncé à une séance publique, à laquelle n'aurait pu assister leur Pasteur vénéré, monsieur le Curé de St. Roch, souffrant depuis quelques mois.

Les insignes d'honneur des premiers Cours ont été distribués privément. La Croix d'or, distinction du Cours gradué, a été décernée à Melles. R. Vincette et E. Huot.

La médaille d'argent, distinction du Cours Supérieur, à Melles V. Côté.

La médaille d'argent, distinction du premier Cours à Melles M. Bureau, V. Méthot M. Pelletier, E. Carrier, L. Hoonan, E. Kennedy, A. Rochette, M. McCallum, A. Saultageon.

Nous félicitons ces Demoiselles de leurs succès, et plus encore de leur généreux renoncement au triomphe éblouissant mais éphémère d'une séance brillante. La gloire que Dieu couronne seule est véritable; et quoi de plus glorieux aux yeux du Dieu de charité que le sacrifice et le désintéressement.

COMMUNIQUÉ.

P. S. — La *Minerve* et le *Journal de Québec* sont priés de reproduire.

La *Gazette Officielle* de samedi contient les nominations suivantes:

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur, par ordre en conseil, en date du 16 juin courant, de révoquer les commissions de MM. Hubert, Papineau et Honey, protonotaire de la cour supérieure et greffier de la cour de circuit du district de Montréal, et de nommer Messieurs René Auguste Richard Hubert, John Sheep Honey, tous deux de la cité de Montréal, et Pierre Samuel Gendron, de la paroisse de Sainte Rosalie, dans le comté de Bagot, conjointement protonotaires de la cour supérieure et greffiers de la cour de circuit pour le district de Montréal.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur par ordre en conseil, en date du 20 juin courant, de nommer Mathias Charles Desnoyers, écuyer, avocat de Montréal, magistrat de police à Montréal.

Il a aussi plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur, par ordre en conseil, en date du 20 juin courant, de nommer Michel Cayley écuyer, commissaire des incendies pour la cité de Montréal, conjointement avec Henry W. Austin, écuyer.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de nommer George W. Colfer de la cité de Québec, député registraire de

et pour la province de Québec, conjointement avec Jean-Baptiste Meilleur et Philippe J. Jolicœur écuyers.

Guerre d'Orient.

Vienna 2.—Plusieurs journaux du soir ont annoncé ici que la Turquie est sur le point d'envoyer une circulaire aux grandes puissances, rejetant l'entière responsabilité de la guerre sur la Serbie, et déclarant le prince Milan un rebelle, parce qu'il s'est retiré de l'union comme vassal de l'empire ottoman.

Ce qui suit est un extrait télégraphique du manifeste Serbe:

—Il commence par décrire la condition insupportable dans laquelle est placée la Serbie qui a déclaré l'insurrection, et continue en disant que la Serbie n'a rien fait pour entraver l'oeuvre de la pacification tandis que d'un autre côté, la Turquie a entouré la Serbie d'une ceinture de fer. Il est par conséquent impossible pour elle de rester plus longtemps dans les bornes de la modération, et la Porte est responsable de toute effusion de sang qui pourrait se produire. Les Monténégrins seront de notre bord et à une époque rapproché, les Herzégoviens, les Bosniaques et les Grecs coopéreront avec nous.

Le prince Milan conclut son manifeste en exhortant les troupes à respecter la frontière de l'Autriche, qui, dit-il, a droit à notre gratitude pour la protection bienveillante qu'elle a accordée à nos frères de l'Herzegovine.

Londres 1.—Une dépêche de Berlin au "Telegraph" dit que le prince de Montenegro s'est solennellement engagé à rester neutre dans les troubles qui viennent de surgir entre la Turquie et la Serbie.

Une dépêche de Berlin annonce que le comte Von Arnim est arrivé à Carlsburg, surveillé de près par des détectives prussiens.

Constantinople, 1.— La Porte a reçu une lettre de la Serbie déclarant que la mission diplomatique de Christie a été contramandée.

Une dépêche de Widdan, ville très bien fortifiée de la Bulgarie, sur le Danube, près la frontière serbe, rapporte que les Serbes ont incendié plusieurs forts aux gardes-frontières turques.

La dépêche constate aussi que le commissaire de la Serbie chargé de s'enquérir de la violence illégale commise sur la frontière a laissé Widdan subitement.

Constantinople, 2.— Une lettre du prince Milan a été remise au grand-vizir mardi dernier demandant l'incorporation de la Bosnie et de l'Herzegovine avec la Serbie sous la suzeraineté de la Porte.

Les négociations entre les prince de Montenegro et la Porte pour en venir à un arrangement sur les bases d'une session du territoire ont avorté.

Les Serbes et les Monténégrins sont également prêts à traverser la frontière.

Les réformes de midhad Pacha sont indéfiniment ajournées.

Paris, 2.—Le "Journal des Débats" publie un télégramme spécial de Belgrade, qui annonce qu'il a été tenu un conseil de guerre où il a été décidé de commencer les hostilités mardi, le 4 juillet.

Constantinople, 3.— La nouvelle annonçant que les monténégrins et les Serbes avaient traversé la frontière est confirmée.

Raguse, 3.—Des nouvelles de source sûre venues de cette ville annoncent que Verbiec, le ministre de l'intérieur du Montenegro, et aide de camp du prince, est parti hier de Cettinga pour se rendre au camp des Serbes. On attend au Montenegro un envoyé de la Serbie. Les deux états ont conclu des arrangements au sujet des opérations militaires.

Vienna, 3.— La Serbie a fait savoir aux puissances que si elles ne déclaraient pas la neutralité du Danube afin d'empêcher la Turquie de s'en servir pour des opérations militaires, ils l'obstrueraient avec des torpilles.

On dit que le Prince Milan est arrivé à Alexinatz.

La Serbie a suspendu les communications télégraphiques avec l'étranger.

Paris, 3.— Les derniers événements de la Turquie ont causé en France, un vif émotion; toutes les valeurs ont subi une baisse considérable.

Nouvelles locales.

Les élections municipales se sont faites lundi dernier dans un ordre parfait.

Il n'y a eu votation que dans le Quartier St. Philippe où deux candidats étaient sur les rangs. M. A. Camirand fut élu dans ce quartier par trois voix de majorité sur son adversaire M. Maxime Cooke.

Les autres quartiers ont fait leurs élections à l'unanimité comme suit: M. Ous. C. Rignan, pour le quartier St. Louis; M. J. G. Dean pour le quartier Ste. Ursule et M. P. B. Vanasse pour Notre-Dame.

On nous apprend que 150 à 200 hommes travaillent actuellement sur le chemin de fer des Piles.

Un steamer océanique s'est échoué il y a de la rivière Béancourt sur un banc de sable. On prétend que l'accident est arrivé par ce que le bureau du Havre a négligé de faire relever des constructions qui servaient le jour à indiquer la route. Le vapeur Rockett est descendu à la rivière Béancourt avec des barges pour décharger le steamer qui n'a pas souffert de dommage. D'après ce que l'on nous rapporte, on espère qu'il sera mis à flot aujourd'hui même et qu'il pourra continuer sa route jusqu'à Montréal.

Au moment où il s'est échoué il tirait 22 pieds d'eau et il est monté de 2 pieds sur le banc de sable.

Samedi dernier une enquête du Coroner a été tenue à St. Narcisse sur le corps de

Louis Cossette, cultivateur mort subitement. M. Cossette était parvenu à l'âge avancé de 97 ans jouissant d'une bonne santé et de toute ses facultés.

M. Cossette a donné toute sa vie l'exemple d'une vie chrétienne et irréprochable. C'était un homme de bon conseil et affectueux de tous ses concitoyens pour ses bonnes qualités.

Samedi dernier un jeune homme du nom d'Amédée Tessier de St. Stanislas s'est noyé accidentellement en se baignant. Il était âgé de 19 ans.

A St. Wenceslas, mardi dernier une petite fille âgée de 20 mois enfant de David Mathieu s'est noyée dans un seau d'eau. On a supposé qu'elle s'était penchée au dessus du seau pour prendre quelque objet qui était dedans et qu'elle y sera tombée.

Un homme du nom de Lambert s'est noyé accidentellement hier à Maskinongé, et un autre à Champlain dont nous ignorons le nom.

Dimanche dernier trois jeunes gens s'étaient aventurés sur le Lac St. Pierre dans une frêle embarcation lorsqu'ils furent surpris par un coup de vent.

Ces gens eurent la présence d'esprit de ne pas tenter de résister contre le vent et ils se dirigèrent vers Nicolet où ils arrivèrent sans accident.

Les parents furent inquiets sur le sort de leurs enfants qu'ils croyaient perdus pendant la tempête mais ils furent heureux le soir du même jour et après que le calme fut revenu, de les voir arriver au rivage sains et saufs.

Nous voyons par les journaux de Québec que la Cour de Révision de cette ville a refusé à l'avocat de M. Landry, l'appel au Conseil Privé dans l'affaire de l'élection de Montmagny, la cour, composée des juges Stuart, Dorion et Casault, ce dernier différant d'avis, s'est appuyé pour cela sur l'acte des élections contestées de Québec.

Nous accusons réceptions du Directory de Québec par M. Chériar. C'est un ouvrage plein de renseignements des plus précieux sur tout ce qui regarde la capitale et toutes les institutions tant religieuses que civiles qu'elle possède.

Le Lieut-Colonel Cassault député adjoint général est mort à sa résidence. Il possédait des connaissances sérieuses en art militaire; il avait fait la campagne de Crimée et quelques expéditions en Algérie, dans les rangs de la légion étrangère de France, et avait servi ensuite dans le 100^e régiment anglais, en garnison à Gibraltar.

Le MEURTRE DU MARCHÉ FINLAY. L'enquête tenue par M. le Coronier Belleau, s'est terminée mercredi. Rarement il s'est vu à Québec des investigations aussi prolongées car voilà bien près de 15 jours que cette triste affaire occupe l'attention universelle.

Nous n'avons pu donner aucun détail pour l'excellente raison que les membres de la presse étaient exclus de séances, mais aujourd'hui le résultat de ces recherches multiples est connu et le jury a rendu un verdict de meurtre volontaire contre Charles Talbot de la paroisse de St. Pierre, Rivière du Sud, et François Lafance travaillant à bord des navires et demeurant à St. Saccar.

Dans la soirée de lundi, 12 juin. Cyprien St. Pierre, le défunt, se rendit avec ses deux compagnons à une maison malfamée du faubourg St. Jean, où ils rencontrèrent le prisonnier Lafrance. Au sortir de ce bouge ils se rendirent à l'auberge d'un nommé Guillet, au faubourg St. Jean, ils prirent un coup et les trois amis repartirent pour la Basse-Ville.

Un nommé Paquet a rendu témoignage que Talbot et un autre compagnon du défunt, fut vu par lui à 4 hrs du matin dans la rue St. Joseph.

Lafrance et St. Pierre avaient alors mystérieusement disparu et on ne les avait pas revus depuis ce moment. Ouellette et des filles demeurant chez Florentine Morissette ont parfaitement reconnu les prisonniers et elles n'ont pas hésité à identifier les trois hommes qui étaient qui étaient venus leur rendre visite.

Malgré tous ces détails, l'affaire n'en reste pas moins obscure et il faudra bien d'autres investigations pour amener au grand jour toutes les phases de cette lamentable histoire.

te du 23 juin que les jurés ont rendu un verdict non coupable dans l'affaire de Virginie Lelouchier, la jeune fille de Frampton accusée du meurtre de Mary McBratney, venue Murphy. La preuve semblait cependant accablante contre la détenue. M. Linière Taschereau l'avocat de la défense, a fait un plaidoyer très éloquent et a causé une grande impression dans l'esprit des jurés. M. Thérberge a prononcé après une allocation fort habile en faveur de l'accusée, M. Blanchet a prononcé de la part de la Couronne un excellent discours. Non l'honneur le juge Bossé adressa alors la parole aux jurés et fit le résumé des faits. Il termina son discours à 5 hrs.

A huit heures les jurés revenaient dans la salle et rendait un verdict de non coupable en faveur de la prisonnière. Ce verdict a pris tout le monde par surprise, tant les preuves amenées contre Virginie Lelouchier semblaient accablantes.

AVIS SPECIAUX.

L'appréhension de Vin de Quinine annoncée dans nos colonnes est un article possédant un mérite inappréciable comme tonique fortifiant pour les personnes débiles et spécialement pour celles qui souffrent du frison et de la fièvre. Pour celles-ci, elle est prescrite par les médecins du Canada. MM. Kenneth, Campbell & Cie. Pharmaciens en gros et propriétaires du Medical Hall Montréal, sont les seuls qui aient la propriété du Vin de Quinine pur. Ils sont aussi propriétaires de la Royal Food ou Aliment Royal pour les enfants, et de la pure Huile de Foie de Morue de Caspell. Cet établissement est un des plus anciens et des plus honorables de la puissance voisine, ayant été fondé depuis au-delà d'un demi-siècle. Leur nom dans ce pays est une garantie reconnue de supériorité des articles parés qui sortent de leur fabrique. Ils les offrent au public américain avec la plus entière confiance que leur excellence intrinsèque sera leur meilleure recommandation. George O. Goewin & Cie., sont les agents en gros pour les produits de cette maison. - Boston Courrier.

A vendre chez OL. TRUDEL, Libraire.

QU'EN DISENT-ILS ! QUELQUES FAITS POUR LE PEUPLE.

Il y a bien peu de préparations médicales qui aient bravé le jugement impartial du peuple pendant un laps de temps quelconque. L'une de ces préparations est l'Huile Electrique du Dr. Thomas. Lisez ce qui vit et savez convaincre; Thomas Robinson Parham contre, P. Q., écrit: "J'ai été affligé du rhumatisme pendant les dix dernières années et ai fait usage d'un grand nombre de remèdes sans en éprouver aucun soulagement jusqu'à ce que j'ai essayé l'Huile Electrique du Dr. Thomas et depuis lors je n'ai eu aucune attaque. Je le recommanderai à tous." J. H. Fari hôtelier West Shefford P. Q., écrit: "J'ai été troublé par la maladie du foie pendant plusieurs années, et ai essayé de différentes médecines avec peu ou point d'effet; j'ai fait usage de l'Huile Electrique du Dr. Thomas qui m'a procuré un soulagement immédiat, et je dirai que j'en ai fait usage depuis lors avec le meilleur effet. Personne ne devra le négliger de s'en procurer. Je m'en suis servi pour mes chevaux pour des coupures des blessures etc, et je pense qu'il est au si bon pour le cheval que pour l'homme." - A. Maybee, marchand, Arkworth dit: "J'ai vu de quelques centaines de bouteilles d'huile Electrique et je le publie le juge comme l'une des meilleures médecines dont il ait jamais fait usage; il a accompli des prodiges en guérissant et en soulageant des douleurs des maux de gorge, etc. et il est digne de la plus grande confiance." - Joseph Rusan township de Percy dit: "J'ai été conseillé de faire usage de l'Huile Electrique du Dr. Thomas pour un mal de genoux qui me troublait depuis trois ou quatre ans et je n'ai jamais rien trouvé de pareil pour guérir ces sortes de maux. C'est un grand bienfait public." - A. Hamilton, Arkworth dit: "Depuis des semaines, j'étais troublé par une enflure à la cheville, qui me faisait beaucoup souffrir. M. Maybee, de cet endroit, me conseilla de faire usage de l'Huile Electrique et je n'en avais pas encore employé une bouteille que déjà j'étais guéri. C'est une médecine très-remarquable." En vente chez tous les vendeurs de médecines prix 25 cts. N. S. THOMAS, PHOENIX, N. Y. Et NORTON et LYMAN, Toronto, Ont. Seuls Agents pour la Puissance

Le cœur d'une mere.

La Chef du cœur d'une mere c'est le BEBE et toute chose qui apporte le confort au petit chéri est salué comme une bénédiction, depuis 80 années en Europe, ce bébé se sont servis de WINGATE INFANTS PRESERVATIVE, avec un succès incontesté, pour la dentition des enfants, c'est un remède qui n'a pas son égal.

LE VIDO.—Eau de beauté, préparation de N. Duvor.—Aux dames.—Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la secheresse de la peau donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. Le VIDO est une des plus belles découvertes pour les maladies de la peau, telles que le masque, les rougeurs, les boutons, les pustules, les éruptions et les vers de la figure. Toute personne envoyant \$1 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante N. Duvor, propriétaire.—Vendu chez M. HOERNER, Pharmacien de cette ville.

P. N. Martel, AVOCAT, Tiendra à l'avenir son bureau à sa nouvelle résidence, rue Bonaventure presqu'en face de chez l'Hon. Juge Polette. Trois-Rivières, 6 juillet, 1876.

Lottinville & Dupont, AVOCATS, BUREAU, No. 8 RUE BONAVENTURE Trois-Rivières, 5 juillet 1876.

Marché des Trois-Rivières.

Table of market prices for various goods like flour, sugar, and oil, dated July 1st 1876.

COMMERCCE.

Table of commercial prices for items like farinose, sucre, and farine, dated July 3rd 1876.

Marché Monétaire de Montréal.

Table of monetary market prices for gold, silver, and other currencies, dated July 3rd 1876.

AVIS.

A MM. Les Commissaires d'écoles, Une jeune personne douement qualifiée pour école élémentaire informe Messieurs les commissaires d'école de toute paroisse du District qu'elle désire prendre un engagement pour une école élémentaire. Un diplôme sera produit.

REMERCIEMENTS.

Le sousigné offre ses plus sincères remerciements à la Compagnie d'Assurance "North British and Mercantile" pour la manière courtoise et prompte avec laquelle elle a réglé le montant de son assurance.

P. A. BOUDREAU, Trois-Rivières, 30 juin 1876.

CORPORATION OF THREE-RIVERS. PUBLIC NOTICE. Is hereby given that the VALUATION ROLL of the city of Three-Rivers for 1876 is now completed and deposited in the office of the undersigned, in the City Hall of Three-Rivers, for the period of ONE MONTH from this date.

DEPUIS L'INCENDIE. Le sousigné a son bureau et sa résidence rue Notre-Dame, No. 105 devant l'église paroissiale presqu'en face de l'évêché. P. A. BOUDREAU, Trois-Rivières, 14 juin 1876.

F. OISEL, (DES MAISONS PLEYEL ET ERARD, PARIS) ACCORD ET REPARATIONS DE PIANOS ET HARMONIUMS, No. 30, Rue St. Nicolas, -QUEBEC.

LA BANQUE DE QUEBEC, DEPARTEMENT DEPARNE DES TROIS-RIVIERES. La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de CINQ PAR CENT par an.

AVIS. Demoiselle Georgiana Tausignant possédant un diplôme d'Ecole Modèle de première classe offre ses services pour une école modèle. Elle produira de bons certificats. S'adresser à elle-même à Bécancour.

MAISON CANADIENNE D'ORNEMENTS D'EGLISES! BRODERIE ET CHASUBLERIE. 270 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. AGENTS GÉNÉRAUX pour la France: Froc, Robert & Fils. Statuaire Religieuse CHEVINS-CROIX, Etc., Etc. COUTU & LANCTOT. Constamment en Magasin VIN DE MESSE, analysé et spécialement recommandé par les autorités ecclésiastiques.

OLIVIER TRUDEL LIBRAIRE. NO. 136 RUE NOTRE-DAME. Trois-Rivières. Librairie, Papeteries, Tapisseries, Articles Religieux et de fantaisies, Livres, Blancs, Relieurs faits à ordres, Ornements d'Eglise, Cierges, Vins de Messe et autres, etc. De plus: un bon assortiment de Grosseries de familles, Liqueurs Spiritueuses et de tempérance &c., &c. EN GROS ET EN DETAIL. Une visite est respectueusement sollicitée.

AVIS. GODFROI LASSALLE, PERCEPTEUR DU REVENU pour le Gouvernement Local. Bureau No. 16, Rue des champs. Bureau ouvert de 9 heures du matin à Midi et de 1 heure à 4 heures P. M.

AVIS. Le Sousigné avertit les Epiceries et les Hoteliers qui vient d'accepter l'agence de la Brasserie C. H. Flecher de Sherbrooke, pour Bière et Porter, et qu'il vendra au même prix de Montréal, rendu à domicile en cette ville seulement sans charge extra, et remplira toutes les commandes qui lui seront adressées pour les qualités suivantes: Superior XXX mild ale, de XXX bitter ale, de pale bitter ale, de india pale ale, de XXX pale ale. QUALITES GARANTIES. ONÉSIME CARIGNAN, MARCHAND, Trois-Rivières, 1er mai 1876.

MANUFACTURE DE SODA WATER. No. 200 RUE NOTRE-DAME. Trois-Rivières. N OUS avons en mains une grande quantité de rafraichissements suivants: Ciderine. Un nouveau rafraichissement populaire, moussieux et possédant toutes les qualités du meilleur Cidre de Champagne. Ginger Ale. Pure, piquante et mousseuse, manufacturée d'après le système anglais et garantie de qualité supérieure. Bière de Gingembre. Préparée d'après un nouveau procédé supérieure à toute autre, étant parfaitement claire et garantie pour ne pas s'écrouler. Limonade, Nector, Soda Minéral, Soda Water, &c., &c. Toutes ordres pour la ville livrés par notre Express. Pour les campagnes, Ciderine, bouteille d'une pinte 34 doz. par quart. Ginger Ale, 8 doz. par quart. Toute ordre sera exécuté promptement. TERMES: ARGENT COMPTANT. T. TREMANAN, Trois-Rivières 24 mai 1876.

RENOVATEUR REMÈDES NATURELS. DES MONTAGNES VERTES. La Compagnie Chimique de Wingate, Montréal. SEULS AGENTS POUR LE CANADA. VENU PRATIQUEMENT DE SMITH. ASSURANCE MUTUELLE. "LA NIAGARA" ÉTABLIE EN 1836. CAPITAL GARANTI..... \$500,000. La Compagnie offre beaucoup de garanties par l'expérience de ses quarante années d'existence, et aussi par la manière qu'elle transige ses affaires en général. Elle émet des polices sur le système Mutuel qui est bien bas, aussi sur le système à taux fixe qui est des plus réduits; pour plus amples informations adressez-vous au bureau de la Compagnie. 33 Rue du Fleuve, Block Dominion. J. Z. BERNARD, Agent. Pour le District des Trois-Rivières Trois-Rivières 15 Mars 1876.

CHS. DUPONT HEBERT SYNDIC OFFICIEL, Pour le District des Trois Rivières BUREAU: No. 1, Rue St. Joseph, résidence privée Rue Bonaventure Nos. 15 à 17. Trois-Rivières, 4 juin 1876.

A VENDRE. Une superbe maison à deux étages, situé dans l'endroit le plus fréquenté de la ville, au coin de la rue du Platon et du Boulevard près des quais de la Cie Richelieu. Cette maison est actuellement occupée par M. Vigneault, Hotel St. Lawrence. Prix modéré. S'adresser à M. JOSEPH DUFRESNE, père, Propriétaire de l'Hotel Dafrance.

A VENDRE. BOIS DE SCIAGE. PIN, PRUCHE ET ÉPINETTE de toutes dimensions. A. McDougall, Trois-Rivières, 22 mai 1876.

Atelier de Tailleur. P. HONORE ROCHELEAU COIN DES RUES Notre-Dame et des Forges N^o. 166, EN HAUT DU MACASIN DE F. X. PANNETON, Ci-devant occupé par M. Craig.

M. ROCHELEAU désire informer les nombreuses praticiens dont il a eu le généreux patronage depuis plusieurs années et le public en général qu'il tient maintenant son atelier pour la coupe et la confection des habits coin des Rues Notre-Dame et des Forges No 166 au dessus du magasin de F. X. PANNETON. On donnera un soin particulier aux commandes le campagne, et l'expédition sera faite avec promptitude. P. HONORE ROCHELEAU ois Rivières 7 fevr. 1876.

Annales Diverses.

MANUFACTURES FRANCAIS E D'ORNEMENTS D'EGLISE
229, Rue Notre-Dame, Montréal.
DEPOT
Maison Rue Notre-Dame, 220 Maison
GOULAZOU & Cie MONTREAL C. CRAMPIGNEULLE
DE MONTPELLIER DE BAR LE DUC
Ornements d'Eglise Statues, Vitraux
OLIVIER TRUDEL, Libraire, Agent pour le District des Trois-Rivieres.

Annales Diverses.

"RELIANCE"
SOCIETE MUTUELLE
D'ASSURANCE SUR LA VIE.
Londres, Angleterre,
ETABLI EN 1840.
Fonds de Réserve..... \$1,861,945.00
\$100,000 déposés entre les mains du Receveur-Général de la Puissance du Canada pour la garantie des affaires.

Adresses d'Affaires.

Alfred Desilets,
AVOCAT,
Bureau : au "Journal des Trois-Rivieres."
Trois-Rivieres 15 avril 1875.
Malhiot & Cooke,
AVOCATS,
Bureau: RUE BONAVENTURE.
Trois-Rivieres 25 Nov 1874.
Turcotte & Paquin,
AVOCATS,
Bureau.—Rue des Champs en face du Palais de Justice.
M. Turcotte, et Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup.
ARTHUR TURCOTTE, L. D. PAQUIN,
Trois-Rivieres, 26 Août 1872.—1 a.

LE JOURNAL DES TROIS-RIVIERES

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FRERES, Propriétaires-Editeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés franco, à l'imprimerie, Rue St. Antoine, en face du magasin de M. J. G. Luckerhoff, les Trois-Rivieres.
CONDITIONS.
Le Journal des Trois-Rivieres paraît tous les LUNDI ET JEUDI de chaque semaine.
Prix de l'abonnement.
Pour douze mois (frais de port compris)\$2 75
Pour six mois (frais de port compris)..... 1 40
Pour les Etats-Unis..... 2 00 en Or
Invariablement payable d'avance.
On ne peut s'abonner pour moins de six mois.
Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a.

CAMPBELL'S QUININE WINE
AN ANTI-BILIOUS AND GENTLY STIMULATING TONIC
Un spécifique contre la Dyspepsie ou Perle d'Appétit, la Débilité Nerveuse, les Digestions lentes, et un remède certain pour les Fièvres.

ATELIER DE Pierres et de Marbres
DE LA PUISSANCE,
69 Rue Bleury, Montréal.
H. L. GODFRAY.
Marbre pour Monuments, Tombes Mortuaires, Mantoux de Cheminées, et pour Meubles, et toute espèce d'ouvrage de Marbre et de Pierre pour les Cimetières.
Enseignes de Magasin faites sur commande.
OCTAVE GIRARD,
Agent pour le District des Trois-Rivieres.

THE BOURNIVAL.
Magasin d'Epicerie.
RUE DES FORGES.
EN FACE DU BLOC DE ROMCHON & FRERE,
PRES DU MARCHE.
On trouvera constamment à ce magasin l'assortiment le plus complet d'Epicerie pour les familles. Tous les effets sont de première qualité.
Trois-Rivieres, 27 avril 1876.

STADACONA
COMPAGNIE D'ASSURANCE
CONTRE L'INCENDIE.
GARANTIE ABSOLUE
DIRECTION SUPERIEURE
CAPITAL: \$5,000,000 (AMÉRICAIN)
Encouragez une institution essentiellement Canadienne et en dehors des combinaisons tendant à élever les taux d'assurance.

Ephrem Dufresne,
AVOCAT,
Bureau, coin des rues Royale et des Forges.
Trois-Rivieres 30 mai 1873.
John Ryan,
Auctioneers and Commission Merchants, Notre-Dame Street.—
CONSIGNMENTS respectfully solicited, charges moderate and returns prompt.
Three Rivers, May 2nd 1873.

Georges Balcer,
IMPORTATEUR ET COMMISSIONNAIRE EN GROS SEULEMENT
coin des rues Notre-Dame et Alexandre.
Trois-Rivieres 5 Novembre 1873.

Louis Morrissette,
Marchand de meubles, rue St. Georges.—Entre, et de meubles de première classe, Meubles réparés à ordre. Peintures de toutes sortes (Huiles, etc. Il sollicite une visite du public de la ville et des campagnes.
Trois-Rivieres, Mai 1874.—r.

J. B. L. Hould,
AVOCAT,
Bureau ; coin des rues Notre-Dame et Bonaventure.
Trois-Rivieres, 2 Avril 1876.

J. F. V. Bureau,
AVOCAT,
Bureau ; rue des Champs, en face du Palais de Justice.
Trois-Rivieres, 1er Avril 1876.

Jos. DeNiverville,
HUISSIER,
Rue Bonaventure.

P. E. Vezina,
HUISSIER,
Trois-Rivieres 1er Avril 1876.

J. B. O. DUMONT,
AVOCAT ET
Notaire Officiel, pour le District Judiciaire des Trois-Rivieres.
BUREAU & RESIDENCE,
No. 21 & 23 RUE ALEXANDRE.
Trois-Rivieres, 2sept. 1875.

L. P. Guillet, P. O. Guillet,
AVOCAT. NOTAIRE.
BUREAU :
RUE ST. PIERRE, No 32,
En arriere de l'Eglise Paroissiale.
MESSIEURS GUILLET se chargent de toute collection, agence, etc, etc, qu'on voudra bien leur confier.
Trois-Rivieres, 17 Févr. 1876.

P. Desilets,
NOTAIRE,
Bureau : au "Journal des Trois-Rivieres."
Trois-Rivieres, Mai 1876.

DR. PAGE,
No. 23 RUE DU PLATON,
TROIS-RIVIERES.
Dentiste et Marchand de toutes sortes de machines à Coudre, de Pianos, Mchodems, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on puisse trouver en Canada.
Trois Rivieres, 21 mai 1875.

AVIS.
Une institutrice bien qualifiée et disponible pour la prochaine année scolaire désire une place près de l'Eglise.
S'adresser à ce bureau.

A VENDRE.
Une superbe maison dans la Rue St. Julie, près de la Cathédrale, contenant huit chambres, une cuisine, avec une grande Cour et des dépendances très confortables. Un magnifique feu de trouva sur la propriété.
S'adresser à JAMES DEAN.
Trois-Rivieres.

AVIS.
Nous paierons par argent comptant ou par échange d'objets de ferblanterie et autre du genre,
TOUTE ESPECE DE VIEILLES FER, RONNERIES, FONTE, PLOMB, CUIVRE JAUNE ET ROUGE.
Et tous autres objets de ce genre, hors d'usage. S'adresser à notre magasin,
Rue St. Antoine,
LUCKERHOFF & FRERE!
Trois-Rivieres, 3 Février 1876.

AVIS
Chez le serrurier on pourra en tout temps faire faire les serrures à bureau, aux meubles ainsi qu'à importer qu'on le répare.
Paillassons à spring faites à très bas prix.
EYENNE HAMEL,
Rue Hart, Carré Champlain.
Trois-Rivieres, 20 Novembre 1875.

AUTOMNE 1875
POELES A CHARBO de toutes dimensions POUR PASSAGES, CHAMBRES A COUCHER BUREAU ou Eglises.
AUSSI
FOURNAISES A AIR chaud, très bien faites, de manufacture Américaine, et en FER BATTU, NECHAP, PANT AUCUN GAZ, très économiques, pour EGLISE ou MAISONS PRIVÉES.
L. J. A. SURVEYER
Montréal.

DEMEAGEMENT
Marchandises-Sèches.
FRANÇOIS GELINAS,
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS
(Ancien Magasin de Philippe Gravel)
Porte voisine du Magasin de U. Martel et Cie
RUE DU PLATON.
M. GELINAS remercie ses nombreuses pratiques et le public du bienveillant encouragement qu'on a bien voulu accorder à son établissement, et invite les acheteurs à venir examiner son assortiment de printemps.
Un tailleur de première classe est toujours au service. Les pratiques et on a toujours donne satisfaction dans le département des Hâles faites.
Une visite est respectueusement sollicitée.
FRANÇOIS GELINAS.
Trois-Rivieres, Mai 1875.

RESTAURANT.
Le Clarendon Restaurant et Oyster Saloon sous la direction de Mr. George Boucher, sera tous jours ce qui peut-être de mieux à Trois-Rivieres. Les huîtres toujours fraîches et servies sous toutes les formes, bonne table, et la bière toujours fournis des meilleures liqueurs, importées par les premières Maisons de Montréal, il remercie le public voyageur et les nombreux amis, pour leur patronage, et ose compter sur eux pour l'avenir.
GEORGE BOUCHER
Trois-Rivieres, 26 déc 1875.

Lajoie & Frère,
MARCHANDS,
RUE NOTRE-DAME.
On trouvera à leur magasin le meilleur assortiment Marchandises-à-écouler pour la saison du printemps.
Trois-Rivieres, 26 avril 1875.

Compagnie d'Assurance Impériale
CONTRE LE FEU.
ÉTABLI EN 1803.
Bureau en Chef: 1 Rue Old Broad et 16 Pall Mall, LONDRES.
Agence pour le Canada: 61 et 63 Rue St-François-Xavier, MONTREAL.
Capital souscrit et placé: UN MILLION SIX CENT MILLE LIVRES STERLING
Les assurances contre les pertes par le feu s'effectuent aux conditions les plus favorables, et les pertes sont réglées sans en référer au Bureau à Londres. Il n'y a aucun frais à payer pour les Polices ou les endorsements.

WILLIAM HEBER RINTOUL,
Agent-Général pour le Canada.
CHARLES DUMOULIN,
Agent pour les Trois-Rivieres
Rue des Champs.
Les Trois-Rivieres, 21 mai 1873.

A VENDRE.
Le soussigné a constamment en mains et à vendre des bois de toutes espèces de bois carrés et ronds, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche en toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.
Bardeaux, Lattes, Moulures, Cadres, Plinthes, Portes et chassais, Boîtes d'emballage, Etc., Etc., Etc
Le tout aux prix les plus bas.
JAMES DEAN,
Trois-Rivieres, 8 Août 1872.

Corbillard de Première Classe.
COIN DES RUES ST. ROCH ET ST. PHILIPPE.
Les Soussignés, entrepreneurs de POMPES FUNEBRES ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont constamment en mains un assortiment complet et varié de CERCUEILS, de différentes grandeurs et à des prix réduits.
Comme ils ont l'intention de se dévouer eux-mêmes entièrement dans cette ligne ils pourront exécuter toutes commandes sous le plus court délai et à meilleur marché qu'ailleurs.
Ils ont aussi des corbillards de première classe qu'ils pourront louer à très bas prix.
F. LARIVIERE et O. GIRARD.
Trois-Rivieres, 10 avril 1876.

OCTAVE GIRARD,
220 222 RUE NOTRE-DAME
DORURE, ARGENTURE ET MANUFACTURIER DE GARNITURE DE CERCUEILS, &c., &c., &c.
On reçoit toute espèce de travail d'or et de vieux plomb au plus haut prix du marché.
O. GIRARD.
Trois-Rivieres, 10 avril 1876.

LA "CITOYENNE."
Compagnie d'Assurance du Canada
(SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS)
Bureau central:
175 RUE ST. JACQUES, MONTREAL
Cette Compagnie offre les plus solides garanties de solvabilité et a obtenu par la déclaration d'un dividende dans les cinq premières années de son existence que ses affaires sont conduites avec prudence et économie.
Voici quelques exemples de bénéfices que la "Citoyenne" a offerts à ses assurés en 1871.
Prime annuelle pour une assurance de \$2,000 \$96 20
Profits..... 97 78
Total pour cinq ans..... 481 00
ou si l'on préfère laisser les bénéfices pour augmenter la police on ajoutera aux \$2,000 pour les premiers 5 ans (Système de 10 ans, âgé de 35 ans)..... \$288, 09
Prime annuelle pour une assurance de \$5,000 274 00
Total pour trois ans..... 822 00
Profits..... 151 72
ou si l'on préfère laisser les bénéfices pour augmenter la police, on ajoutera aux \$5,000 pour sa trois ans de prime..... \$420 00
E. A. ROCHELEAU,
Agent pour Trois-Rivieres.
1er Octobre, 1874.—1

BUREAU DE POSTE DES TROIS-RIVIERES
Arrivée et départ des malles pour l'Été.
A commencer du 20 Octobre, 1875, jusqu'à nouvel avis, les malles arriveront et se fermeront à ce bureau comme suit:
Arrivée. 1 Malle pour Montréal, Québec, par les chars, quotidienne..... 10 30 A. M.
2 Malle pour les Townships de l'Est, Haut Canada, États-Unis, St. Grégoire, Nicolet, etc, par chemin de fer quotidienne.... 10 30 am
MALLES LOCALES.
Montréal,
3 Berthier, Sorel (par terre,) Rive Nord, quotidienne les dimanches excepté..... 11 30 A. M
Québec,
4 Champlain, par terre, Rive Nord, quotidienne, les lundis excepté..... 12 30 A. M.
5 Beauport, par terre, Rive Sud, quotidienne, les dimanches excepté.... 10 15 A. M.
6 St. Maurice, Ste. Geneviève, St. Narcisse, quot. 12 30 P. M.
7 St. Boniface Shawingan, St. Etienne, Forges St. Maurice, les mardi, jeudi et samedi..... midi j.
8 Valmont ou Mont-Carmel Mid j GRANDE MONTAGNE.
Par la ligne Canadienne..... Vendredi..... 11 a m
Par la ligne W & G. New-York Samedi..... 11 a m
INDÉS OCCIDENTALE.
Lettres, etc payées d'avance via New York sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres malles..... 11 a m
12 Les lettres enregistrées doivent être déposées 12 minutes avant la fermeture des malles
C. K. OGDEN M. P.
Les Trois-Rivieres, 20 Oct 1875.

TARIF DES ANNONCES.
Les annonces sont taxées sur type Brevier, aux conditions suivantes:
Première insertion, par ligne.....\$0 10
Chaque insertion suivante par ligne . 0 03
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

TOUTES LES ANNONCES SONT INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE.

Les annonces de naissance, décès, mariages, seront publiées à raison de 50 centins.

On exécute, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de Ville, TELS QUE:
TETES DE COMPTE
MEMORANDUMS
CARTES D'AFFAIRES
ET DE VISITE
RAPPORTS
CHEQUES ET BILLETTS
DRAFTS
ENVELOPPES
CATALOGUES
LISTE DE PRIX
PROGRAMMES
CIRCULAIRES
AFFICHES
PLACARDS
LETTRES FUNERAIRES, Etc., Etc.

On trouvera constamment à l'atelier toute espèce de blancs pour FABRIQUES, CONSEILS MUNICIPAUX, COUR DES COMMISSAIRES, ET JUGES DE PAIX.

Des blancs de toute sorte pour AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.